

Création d'un Conseil ministériel de l'expansion économique — Nouvelles nominations au Conseil des ministres

Le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a annoncé le 24 novembre, plusieurs changements au niveau ministériel: la création d'un Conseil ministériel de l'expansion économique, la dissolution du ministère d'État aux Affaires urbaines, et de nouvelles nominations au Conseil des ministres.

Conseil de l'expansion économique

Le nouveau Conseil sera présidé par M. Robert Andras jusqu'ici président du Conseil du Trésor.

La création à l'échelon le plus élevé d'un nouveau portefeuille à vocation économique et d'un conseil de ministres vise à coordonner les politiques en vigueur et les nouvelles initiatives des ministères à vocation économique, ainsi qu'à améliorer le rendement de leurs programmes et de leurs services destinés à l'industrie. Avant d'en référer au Cabinet et au Conseil du Trésor, il faudra soumettre à l'examen et à l'approbation du Conseil toute proposition touchant l'expansion économique.

La première tâche de M. Andras sera double: mener à bien l'étude du secteur industriel, entreprise en coopération avec le milieu des affaires et des syndicats, à la suite de la Conférence des premiers ministres en février; guider les efforts du gouvernement en vue d'accentuer la coopération et la consultation avec les provinces et le secteur privé.

Les autres membres du Conseil de l'expansion économique sont les ministres de l'Industrie et du Commerce, de l'Emploi et de l'Immigration, de l'Expansion économique régionale, de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ainsi que les ministres du Travail, de l'Aide à la petite entreprise, du Revenu et des Sciences et de la Technologie. Le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor siégeront *ex officio* au Conseil.

Abolition du ministère des Affaires urbaines

Cette décision est due à la nécessité de réduire les dépenses et de limiter le champ de l'activité gouvernementale dans les secteurs où des doubles emplois sont évidents dans les services offerts par les divers ordres de gouvernement.

M. André Ouellet, qui était titulaire de ce portefeuille, est nommé au poste de

ministre des Travaux publics. Il conserve par ailleurs la responsabilité de la Société centrale d'hypothèques et de logement et celle de la Commission de la capitale nationale.

Le gouvernement du Canada continuera de s'intéresser à l'aménagement urbain et à la qualité de la vie urbaine par l'intermédiaire de ses ministères et agences fédéraux qui seront appelés à coopérer avec les autorités provinciales et locales.

Nominations au Cabinet

- M. Alastair William Gillespie est nommé ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie; il reste cependant ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

- M. Martin Patrick O'Connell est nommé ministre du Travail.

- M. Marc Lalonde est nommé ministre de la Justice et Procureur général du Canada. Il reste ministre responsable de la situation de la femme.

- M. J. Judd Buchanan est nommé président du Conseil du Trésor.

- M. Anthony Chisholm Abbott est nommé ministre du Revenu national, tout en demeurant ministre d'État aux petites entreprises.

- M. John M. Reid est nommé ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales.

- M. Pierre De Bané est nommé ministre des Approvisionnements et Services.

"La route du rhum" gagnée par un Canadien

Un Canadien, M. Michael Birch, a remporté, le 28 novembre, après 23 jours et 7 heures de mer, la route du rhum, première transatlantique française en solitaire.

C'est sur la fin, après une longue attente, qu'il s'est imposé dans les derniers mètres de cette course de plus de 7 000 km, aux dépens d'un concurrent français, M. Michael Malinovsky.

Né le 19 novembre 1931 à Vancouver, M. Birch exerce la profession de convoyeur de yachts. Il navigue onze mois sur douze et traverse l'Atlantique plusieurs fois par an en solitaire.

Quelques heures après le départ, à

Ouessant, il s'était déjà porté en tête de la course. Second de la Transat anglaise 76, sur un trimaran de 9,30 m, M. Birch a pris le départ de la transat française sur *Olympus*, un trimaran en contre-plaqué de 11,50 m sur 7,40 m de large pesant 1 tonne 20.

Aide à l'industrie aérospatiale

L'industrie aérospatiale du Canada recevra plus de \$2,5 millions en fonds de recherche et de développement qui serviront à réduire la consommation de carburant et les frais d'exploitation des "court-courriers", a annoncé le ministre des Transports, M. Lang.

"Le Canada étant un chef de file dans le domaine des ADAC (avions à décollage et atterrissage courts), indique M. Lang, la réalisation d'autres recherches dans ce domaine rendra possible la création d'ADAC canadiens plus perfectionnés".

Le gouvernement fédéral versera \$1 000 000 à Canadair Ltée de Ville Saint-Laurent (Québec); \$900 000 à la Pratt et Whitney du Canada Limitée de Longueuil (Québec) et \$650 000 à la De Havilland Aircraft of Canada Ltd. de Downsview (Ontario).

Les recherches, qui reposent sur des initiatives du Centre de recherche et de développement de Transports Canada, comporteront des études sur la technologie de l'aile, les pales d'hélice, les turbosoufflantes et les turbopropulseurs.

À Canadair, les travaux se concentreront sur l'amélioration des ailes et du rendement propulsif, ce qui pourrait amener une amélioration de rendement du carburant de 25 p.c. et une réduction des frais directs d'exploitation de 20 p.c. Des essais en soufflerie confirmeront cette amélioration et permettront de déterminer les caractéristiques les plus prometteuses de conception des court-courriers.

La Pratt et Whitney portera son attention sur l'aérodynamique reliée au turbomoteur à générateur de gaz. Il pourrait en résulter une augmentation de 20 p.c. du rendement du carburant d'avion.

Quant aux travaux de recherche de la De Havilland, on prévoit qu'ils entraîneront une réduction de 20 p.c. des frais directs d'exploitation et une amélioration de 50 p.c. du rendement du carburant dans le cas des nouveaux ADAC à usage général. Ces améliorations découleraient de nouveaux profils aérodynamiques d'aile et de pale d'hélice.